

Histoire

LES VERTS, LA GAUCHE ET LE PARTI SOCIALISTE : ENTRE CONVERGENCES ET MALENTENDUS

Sébastien Repaire

24/02/2020

Alors qu'ils siégeaient jusqu'à présent dans la majorité municipale, les Verts parisiens nourrissent l'ambition pour les municipales de 2020 de ne plus être de simples supplétifs des socialistes, jusqu'à une prise de distance à l'égard d'Anne Hidalgo, décidée au niveau local mais encouragée au niveau national par Yannick Jadot, qui a surpris bien des observateurs. Pourtant, elle renvoie à des hésitations et à des questionnements solidement ancrés dans le mouvement écologiste depuis ses origines quant à son rapport à la gauche et au socialisme, décryptés ici par l'historien Sébastien Repaire.

Les écologistes se proclament originellement « ni de droite, ni de gauche ». Ce refus de prendre position sur l'axe gauche-droite naît dans la mouvance écologiste des années 1970 et se transmet ensuite en héritage aux Verts, fondés en janvier 1984. Cette double révocation, de la gauche et de la droite, n'est d'ailleurs pas spécifique aux écologistes français, et se retrouve par exemple chez les Grünen ouest-allemands, dont le principal slogan dans les années 1980 est « nicht rechts, nicht links, sondern vorn » – « ni à droite, ni à gauche, mais devant ». La même attitude se manifeste, à des degrés divers, dans toutes les tendances de l'écologie politique, en dépit d'exceptions notables comme René Dumont, notoirement « socialiste » selon sa propre terminologie. Elle s'exprime avec force au moins jusqu'aux années 1990 : encore en 1995, Dominique Voynet explique qu'elle n'est « ni catho ni de gauche », alors qu'elle est la candidate des Verts à la présidentielle.

Pour autant, la proximité des écologistes avec la gauche apparaît évidente à bien des égards. D'abord, les militants et électeurs écologistes apparaissent majoritairement comme des « progressistes » acquis aux valeurs du « libéralisme culturel », notamment sur des questions de société comme l'homosexualité ou l'avortement, et nombre d'écologistes font même figure de « libertaires de gauche », héritiers de Mai 68. Ensuite, si les responsables du parti vert apparaissent divisés en deux tendances antagonistes, les uns étant davantage portés sur les considérations environnementales, les autres sur les questions sociales, c'est bien la seconde de ces deux

tendances qui finit par s'imposer chez les Verts au début de la décennie 1990. Elle engage le parti sur la voie de la « gauche plurielle » et d'une première participation gouvernementale, autour de Lionel Jospin, en 1997.

Les questionnements qui resurgissent aujourd'hui, à la veille des élections municipales, sur l'opportunité de s'allier, ou non, avec les socialistes montrent cependant que le problème de l'appartenance de l'écologie politique à la gauche est loin d'être tranché.

Une idéologie en rupture avec le socialisme et le mouvement ouvrier ?

Le refus des écologistes de s'inscrire dans l'axe gauche-droite, et donc d'admettre une appartenance à la culture politique de la gauche démocratique, trouve sa principale explication dans leur condamnation du « productivisme » et de toutes les doctrines qui y conduisent, que ce soit le capitalisme ou le marxisme. C'est là un thème fréquemment développé par les théoriciens de l'écologie politique dans la décennie 1970. L'œuvre du philosophe André Gorz (1923-2007), alias Michel Bosquet lorsqu'il signe des articles dans *Le Nouvel Observateur*, offre un bon exemple de cette fibre antiproductiviste à l'œuvre dans les premières années du mouvement. Compagnon de route des écologistes dans les années 1970, André Gorz double sa critique de la société capitaliste d'une contestation du socialisme, au nom justement de l'antiproductivisme : « Le capitalisme de croissance est mort. Le socialisme de croissance, qui lui ressemble comme un frère, nous reflète l'image déformée non pas de notre avenir mais de notre passé. Le marxisme, bien qu'il demeure irremplaçable comme instrument d'analyse, a perdu sa valeur prophétique. » Or, ce rejet du « socialisme de croissance », nourri par le contre-exemple de l'Union soviétique, dont l'industrialisation à marche forcée a été dévastatrice pour l'environnement, aboutit bientôt à une rupture plus affirmée avec l'histoire du mouvement ouvrier et avec la classe ouvrière. Dans son ouvrage intitulé *Adieux au prolétariat*, sous-titré *Au-delà du socialisme*, en 1980, le philosophe prolonge, en effet, sa critique du marxisme en déniait à la classe ouvrière la dimension messianique que la gauche lui avait concédée jusqu'alors. Ce faisant, l'auteur rejoint ce que pensaient déjà nombre de militants écologistes : la révolution écologiste à venir ne passera pas par le prolétariat, et se fera même peut-être contre lui.

Dès lors, le divorce avec le mouvement ouvrier semble consommé. La lecture de René Dumont, qui se désigne pourtant comme « socialiste », suffit pour le comprendre. Dans *L'Utopie ou la mort !*, publié en 1973, le futur candidat à l'élection présidentielle donne à l'écologie politique une coloration tiers-mondiste, déplore les inégalités Nord-Sud et accuse : « Les riches des pays riches

sont les responsables. » Or, René Dumont inclut dans cette catégorie « la fraction embourgeoisée de la classe ouvrière », qu'il estime « désormais majoritaire » au sein du prolétariat des pays riches, sachant qu'à ses yeux « la seule possession d'une automobile [...] présente un caractère d'embourgeoisement incontestable ». Cette observation confirme la disjonction, et peut-être l'incompréhension, entre les écologistes et une classe ouvrière occidentale trop longtemps acquise au Parti communiste français (PCF) et plus soucieuse de voir son confort augmenter que de protéger la planète et de résorber les inégalités Nord-Sud.

Pour autant, ces auteurs qui inspirent le mouvement écologiste, et parfois même se lancent dans la compétition électorale sous son étiquette, se revendiquent bien souvent de la gauche, mais d'une gauche plus radicale que celle qu'incarne alors le Parti socialiste. André Gorz se fait par exemple le chantre d'un changement radical de modèle de société que ne pourrait atteindre un simple réformisme, fût-il écologiste. Il appelle de ses vœux « une révolution économique, sociale et culturelle qui abolit les contraintes du capitalisme et, par là même, instaure un nouveau rapport des hommes à la collectivité, à leur environnement et à la nature ». C'est pourquoi l'œuvre de Gorz est souvent perçue comme l'une des sources de l'« écosocialisme », ce courant de pensée qui, selon ses théoriciens, « conserve les objectifs émancipateurs du socialisme 'première version' et rejette les buts atténués, réformistes, de la social-démocratie et les structures productivistes du socialisme bureaucratique ».

Il est difficile de définir et de caractériser « l'idéologie écologiste », tant celle-ci fait figure de patchwork théorique puisant à de multiples sources, et tant celle-ci est éloignée de la forme d'un corpus doctrinal cohérent et intangible. Néanmoins, les références théoriques de l'écologie politique permettent de mesurer son éloignement par rapport au mouvement ouvrier et au socialisme. Cela ne veut pas dire que ces références théoriques ne sont pas situées à gauche de l'échiquier politique : simplement, elles n'ont que peu à voir avec la gauche institutionnelle, celle que représente notamment le Parti socialiste.

Des militants éloignés de la gauche institutionnelle

Cet éloignement à l'égard de la gauche institutionnelle se vérifie chez les militants écologistes. On peut, assez schématiquement, distinguer en leur sein deux tendances, ou deux pôles, qui témoignent chacun, mais pour des raisons différentes, de cet éloignement.

D'un côté, le « pôle environnemental » de l'écologie politique rassemble les militants qui sont venus à l'écologie politique par la protection de la nature et la fréquentation d'associations préoccupées par ce combat. On y retrouve notamment des figures de l'écologie « alsacienne », comme Solange

Fernex, qui figure parmi les quatre premiers porte-parole des Verts en 1984, ou Antoine Waechter, candidat des Verts à la présidentielle de 1988. Si Solange Fernex apparaît certes comme une « progressiste », engagée dans les combats pacifiste et féministe, elle est cependant venue à l'écologie par les luttes de terrain, et non par le biais d'engagements à gauche ou à l'extrême gauche. Quant à Antoine Waechter, il présente le profil d'un « écologiste des champs », naturaliste de formation et de profession, dont l'engagement est étroitement lié au travail associatif en faveur de la protection de la nature. La tendance qu'ils incarnent tous les deux, parfois qualifiée d'« environnementaliste », se montre particulièrement soucieuse de traduire dans les faits le principe « ni droite ni gauche », en défendant une stricte autonomie du mouvement et en refusant toute convergence ou alliance avec des mouvements tiers.

L'autre tendance, le « pôle socioculturel » de l'écologie politique, semblerait plus favorable à la gauche. Majoritaire dans la première direction des Verts, il est composé de militants davantage portés sur les questions de société et souvent passés par des organisations de gauche ou d'extrême gauche avant de rejoindre les rangs écologistes. Parmi ces organisations, le Parti socialiste unifié (PSU) figure en bonne place, comme le montre le fait qu'en 1984, sur 26 dirigeants des Verts ayant appartenu auparavant à une organisation politique ou syndicale, « entre 8 et 11 [ont] transité par le PSU ». Cette sur-représentation des ex-militants PSU au sein des élites vertes se comprend facilement, tant les deux organisations partagent des valeurs communes sur bien des points : autogestion, démocratie, qualité de la vie. Outre le PSU, la CFDT fait partie des organisations souvent fréquentées par les écologistes du « pôle socioculturel » : autogestionnaire et emblématique de la « deuxième gauche », la CFDT se distingue en effet, dans le paysage syndical français, par son attachement à la notion de « cadre de vie » et par ses préoccupations environnementales. Yves Cochet est un bon représentant de ces responsables verts ayant un passé politique situé à gauche : venu à la politique par le mouvement étudiant de Mai 68, il a ensuite milité au sein du SNESUP et du SGEN, la branche enseignante de la CFDT ; cet itinéraire l'a conduit à fréquenter des groupuscules d'extrême gauche mais « sans y adhérer ».

Pourtant, bien que leurs itinéraires respectifs les rattachent à la gauche, les militants du pôle « socioculturel » revendiquent eux aussi le principe « ni droite ni gauche ». Mais ici, le slogan doit plutôt être interprété comme : ni droite, ni gauche institutionnelle. En effet, alors qu'ils sont majoritaires dans les deux premières années d'existence des Verts, ils cherchent à faire « converger » le parti avec les gauches alternatives – autrement dit avec « des sensibilités politiques qui prônent une rupture avec le système capitaliste tout en procédant à la critique plus ou moins radicale de la gauche institutionnelle ». L'objectif affiché est d'encourager l'ouverture d'un dialogue avec des organisations comme le PSU ou avec la Fédération pour une gauche alternative (FGA), dans une perspective explicitement électorale à l'approche des élections législatives de

1986. La démarche n'aboutit cependant pas, tant les réticences et les méfiances sont fortes chez les différents interlocuteurs. Les Verts finissent donc par se présenter hors de tout accord aux législatives, et essuient un échec cuisant, alors que le mode de scrutin, proportionnel, semblait leur être favorable. Affaibli, le « pôle socioculturel » est alors balayé, et les waechtériens, plus « environnementalistes » et attachés à la stricte indépendance des Verts, s'emparent des postes-clés du parti. Paradoxalement, cette séquence de l'histoire des Verts tend néanmoins à ancrer davantage le parti à gauche, puisqu'elle provoque l'adhésion de militants issus des gauches alternatives dans la deuxième moitié de la décennie : Alain Lipietz, issu de la Gauche ouvrière et paysanne, d'obédience maoïste, rejoint ainsi les Verts en 1988.

Quelle que soit la tendance à laquelle ils appartiennent, pôle « environnemental » ou « socioculturel », les militants écologistes semblent éloignés de la gauche institutionnelle : les premiers parce que leur socialisation politique n'a pas transité par la gauche et qu'ils s'en tiennent au principe d'une stricte indépendance de l'écologie politique ; les seconds parce qu'ils s'intéressent davantage aux gauches alternatives qu'aux grands partis de la gauche établie. Pourtant, l'idée chemine progressivement au sein du mouvement écologiste d'une alliance avec la gauche modérée.

Écologie et socialisme : le rendez-vous manqué de l'alternance

Étant donné leurs références théoriques, tout autant que leur division en deux tendances qui, pour l'une, est focalisée sur les questions environnementales et, pour l'autre, cherche à converger avec des organisations de la gauche radicale, les écologistes semblent exclure tout rapprochement avec la gauche institutionnelle.

Cette attitude est particulièrement nette dans les années 1970. Alors que les écologistes sont encore largement inorganisés, et qu'ils rejettent toute perspective de structuration, celle-ci étant perçue comme l'étouffoir du bouillonnement intellectuel et idéologique qu'ils affectionnent et souhaitent perpétuer, leur critique s'abat sur les quatre partis qui dominent la scène politique française à la fin de la décennie : Parti socialiste et PCF à gauche, Rassemblement pour la République (RPR) et Union pour la démocratie française (UDF) à droite. Ceux-ci incarnent aux yeux des écologistes tout ce qu'ils ne veulent pas devenir, à savoir des organisations rigides régies par un principe hiérarchique et victimes de la « loi d'airain de l'oligarchie » décrite par Roberto Michels. Plus encore, le « quadrille bipolaire » est vu comme un cartel dont le seul objectif est d'empêcher l'émergence de nouveaux venus, dont les écologistes, dans le jeu politique.

Pour autant, des points de convergence entre le mouvement écologiste et le Parti socialiste

apparaissent dès cette époque en termes de propositions programmatiques, que ce soit sur la réduction du temps de travail, le droit de vote des étrangers, la décentralisation, la mise en place du scrutin proportionnel, ou encore le refus du « tout nucléaire ». Ces points de convergence ne sont d'ailleurs pas un hasard, mais correspondent en partie à une stratégie mise en place par le Parti socialiste pour susciter le report des voix écologistes entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981. Cette stratégie s'exprime en particulier dans le domaine de la politique énergétique, et se traduit par un programme et un discours socialistes désormais plus circonspects sur le nucléaire.

C'est pourquoi l'élection de François Mitterrand suscite chez les écologistes un enthousiasme certain. Au lendemain du 10 mai 1981, Brice Lalonde explique ainsi qu'« en élisant François Mitterrand, les Français ont nettement choisi de limiter le programme nucléaire et de transformer la vie politique française grâce au référendum d'initiative populaire et à l'établissement du scrutin proportionnel ». Et, effectivement, la décision immédiate du nouveau président socialiste d'abandonner les projets de centrale nucléaire à Plogoff et d'extension du camp militaire dans le Larzac, mais également l'entrée au gouvernement de personnalités ouvertes aux revendications écologistes, comme Michel Crépeau, nommé ministre de l'Environnement, ou Alain Bombard, nommé secrétaire d'État, sont des signes d'un changement favorable au sommet de l'État. Pourtant, cet « état de grâce » de François Mitterrand aux yeux des écologistes n'est que de courte durée. Les désillusions, puis les déceptions, ne tardent pas à s'exprimer face à un pouvoir qui se coule progressivement dans l'habitus de la V^e République. L'éviction d'Alain Bombard ou encore l'entrée de quatre ministres communistes dans le deuxième gouvernement Mauroy font vaciller la confiance des écologistes dans le nouveau pouvoir dès juin 1981. La poursuite du programme électronucléaire ou encore les revirements économiques de 1982 et 1983 achèvent de rompre les espoirs qui s'étaient fait jour chez les écologistes. Le parcours de Brice Lalonde, qui continue à se rapprocher du Parti socialiste, jusqu'à devenir secrétaire d'État puis ministre de l'Environnement dans les gouvernements de Michel Rocard et d'Édith Cresson, entre 1988 et 1992, fait figure d'exception. Au contraire, bien des militants écologistes se raidissent alors face à la gauche institutionnelle. Le mouvement écologiste entame dès lors une forme de « traversée du désert » qui dure plusieurs années et qui confirme l'isolement des Verts sur la scène politique.

Lorsque les Verts sont créés, ils sont les héritiers de cet isolement et se considèrent comme un parti d'opposition à la gauche au pouvoir. Des événements, comme l'affaire du Rainbow-Warrior, en 1985, les confortent dans cette attitude. Pourtant, la réalité du mode de scrutin les incite à reconsidérer progressivement leur attitude face au parti de François Mitterrand.

De l'instauration d'un dialogue Verts-Parti socialiste à la « gauche plurielle »

Deux ans après leur création, les Verts se jettent réellement dans la compétition électorale en 1986, alors que les législatives se tiennent pour la première fois au scrutin proportionnel. L'événement suscite maints espoirs et les écologistes attendent plusieurs élus. Las ! C'est un échec cuisant pour le jeune parti, qui n'obtient aucun député. Dès lors, les militants se divisent sur le remède à apporter à cette défaite : tandis que certains militants commencent à évoquer l'idée d'une alliance avec un grand parti, la nouvelle direction waechtérienne du parti campe sur sa position de stricte indépendance.

C'est donc, au premier chef, parmi les opposants les plus résolus à Antoine Waechter que naît timidement l'idée d'un dialogue avec le Parti socialiste. Ainsi, lors de l'assemblée générale du parti en novembre 1987, Yves Cochet soumet au vote des adhérents une motion, intitulée « Entrons en politique », dont la principale proposition est d'instaurer « une relation *contractuelle* avec le Parti socialiste » – le terme étant souligné dans le texte. Concrètement, cela passerait par un accord politique qui pourrait être conclu lors de « rencontres avec le Parti socialiste » : ce dernier s'engagerait sur un « programme minimal » concernant le nucléaire, le chômage et la lutte contre le racisme, ainsi que sur l'attribution de « deux ministères (dont celui de l'environnement) » aux écologistes ; en échange, les Verts s'engageraient à donner une consigne de vote en faveur de François Mitterrand au second tour de la présidentielle. Ce « défi au Parti socialiste », comme l'appelle Yves Cochet, pourrait même déboucher sur une relation durable : en cas d'accord, il suggère qu'il pourrait y avoir « fusion des listes Parti socialiste et vertes au second tour des municipales » en 1989. C'est donc bien un tournant radical qu'Yves Cochet propose aux Verts. Pour autant, et même si ce discours apparaît de plus en plus artificiel, ce dernier se défend d'être de gauche et assure ne mener qu'un raisonnement « froidement statistique », puisque c'est vers le Parti socialiste que se reportent majoritairement les électeurs écologistes au second tour. En dépit de cette garantie rhétorique, le vote des militants est sans appel, puisqu'ils sont seulement 14% à soutenir cette motion.

Le score honorable d'Antoine Waechter à la présidentielle de 1988, puis les bons résultats obtenus aux municipales et aux européennes de 1989 – lors desquelles les Verts obtiennent neuf élus –, relèguent pour un temps toute velléité d'alliance. Le parti connaît alors une dynamique favorable et voit croître ses effectifs, qui passent de 1 825 adhérents en 1988 à 4 915 adhérents en 1989. Antoine Waechter, qui dispose d'une majorité confortable au sein du parti, peut alors confirmer sa ligne interne, selon laquelle « l'écologie n'est pas à marier ». On remarquera d'ailleurs que le renouveau des thématiques écologistes, après plusieurs années d'éclipse, partielle ou totale, suscite la

floraison d'autres organisations écologistes, à savoir l'Alternative rouge et verte (AREV), issue du PSU en novembre 1989, et Génération écologie (GE), conçue pour soutenir l'action de Brice Lalonde, en mai 1990. Dans ce paysage reconfiguré, la répartition des rôles semble clarifiée : GE évolue dans l'orbite du Parti socialiste, du moins tant que Brice Lalonde est au gouvernement ; l'AREV essaie de faire vivre l'utopie d'une alliance rouge-verte au lendemain de l'échec de Pierre Juquin à la présidentielle ; les Verts poursuivent leur croissance sur la base d'une stricte indépendance à l'égard de la droite, de la gauche et de l'extrême gauche.

Pourtant, en apparence contradiction avec la ligne majoritaire suivie par le parti, des contacts commencent à s'établir entre les Verts et le Parti socialiste. Percevant le risque nouveau que représentent les Verts d'un point de vue électoral, des cadres du Parti socialiste s'attellent, non seulement à développer la part des questions environnementales dans leur communication, mais également à essayer de tisser des liens, en vue d'un éventuel rapprochement. Cela passe notamment par le biais de Brice Lalonde qui, issu lui-même du mouvement écologiste, semble pouvoir jouer le rôle d'intermédiaire. Ainsi, à la fin de l'année 1990, les écologistes Yves Cochet et Christian Brodhag sont sollicités par Brice Lalonde pour diriger la nouvelle agence qui doit naître de la fusion de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets et de l'Agence pour la qualité de l'air. La question divise le parti vert, ce qui incite Yves Cochet à poser des conditions : « [...] il ne s'agit pas [...] d'accepter des postes-alibis dans une structure-croupion, sans moyen, sans indépendance, sans projet écolo. » Finalement, le recrutement n'a pas lieu, et le rapprochement avec le Parti socialiste est reporté *sine die*.

Ce contact en annonce pourtant d'autres. Au mois de novembre 1991, plusieurs membres du Collège exécutif des Verts, parmi lesquels Andrée Buchmann, élue conseillère régionale en 1986, se rendent au siège du Parti socialiste et y rencontrent Claude Bartolone, Jean-Claude Petitdemange, Christian Pierret, ou encore Pierre Moscovici. Ceux-ci « n[ont] pas grand-chose à proposer concrètement aux Verts, si ce n'est d'autres rencontres », comme le rapporte le bulletin du parti écologiste. C'est tout de même, pour le Parti socialiste, une façon de commencer à nouer des contacts qui, de toute façon, ne peuvent pas se traduire par une alliance concrète tant que la stratégie « ni droite ni gauche » est de mise. Les Verts retiennent notamment que leurs interlocuteurs disent être passés « d'une logique productiviste à une stratégie d'éco-développement », ce dont ils semblent douter. En réalité, pour les socialistes, il s'agit déjà de poser les bases d'un futur pacte entre le Parti socialiste et les Verts en vue des législatives de 1993, qui s'annoncent funestes pour la gauche.

Plutôt qu'une alliance avec les socialistes, les Verts privilégient, en 1993, un accord avec leur rival

de toujours, Brice Lalonde, et son parti Génération écologie. Mais le nouvel échec qu'ils essuient confirme à quel point le scrutin majoritaire à deux tours place la barre haut pour les écologistes, même unis. Il conforte dans leur conviction les partisans d'un rapprochement Verts-Parti socialiste et accélère une reconfiguration politique à l'intérieur du parti.

Cette reconfiguration interne est encouragée par plusieurs expériences récentes. Premièrement, au lendemain des élections municipales de 1989, lors desquelles plus de 1 300 candidats écologistes ont été élus, des rapprochements politiques se sont réalisés sur le terrain. En effet, bien qu'ils siègent généralement dans l'opposition, certains conseillers municipaux verts se sont vu proposer de devenir adjoints au maire. C'est le cas à Paris, où Jean-Louis Vidal décline la proposition de Jacques Chirac de devenir l'un de ses adjoints, à Limoges, où Aline Biardeaud devient l'adjointe d'un maire socialiste, ou encore à Bordeaux, où le waechterien Michel Duchêne, en accord avec son groupe et avec la direction nationale du parti, accepte un poste d'adjoint offert par Jacques Chaban-Delmas. Il se dit même un temps qu'Antoine Waechter lui-même, à Mulhouse, pourrait devenir l'adjoint du maire socialiste Jean-Marie Bockel. Autrement dit, le succès électoral nouveau des Verts les a conduits à réfléchir à des alliances locales ; mais pour le moment aucun parti n'est apparu comme leur allié naturel. Deuxièmement, les élections régionales de 1992, qui ont vu la candidate verte Marie-Christine Blandin accéder à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais, ont conduit les Verts à siéger dans un hémicycle aux côtés des socialistes, en dépit de désaccords persistants, par exemple sur des projets autoroutiers. Le « vote éclaté » de 1992, et ses effets dévastateurs sur la gauche, a donc eu pour effet induit d'accélérer le rapprochement Verts-Parti socialiste. Enfin, au niveau international, les Grünen donnent l'exemple d'un parti écologiste qui ne craint pas de s'allier avec la gauche : les Verts du Land de Hesse n'ont-ils pas formé une coalition gouvernementale avec le SPD dès 1985 ?

Forts de ces différentes expériences qui témoignent de la possibilité de nouer des alliances, les militants verts décident de renverser la majorité sortante et d'infléchir la ligne politique suivie par le parti. Lors de l'assemblée générale de novembre 1993, la motion soutenue par Antoine Waechter ne recueille en effet que 34,7% des voix, tandis qu'un texte de synthèse prônant « la recomposition politique » rassemble 62,3% des suffrages parmi les adhérents. C'est la fin de sept années de domination de la stratégie « ni droite ni gauche ».

Le Parti socialiste saisit la balle au bond en lançant, à partir de 1994, des Assises de la transformation sociale, destinées à instaurer un dialogue entre socialistes, communistes, radicaux et écologistes. Du côté socialiste, l'initiative est soutenue par Michel Rocard, Jean-Christophe Cambadélis, ou encore Lionel Jospin. Du côté des écologistes, des militants historiques, comme Yves Cochet et Dominique Voynet, ou plus récents, comme Alain Lipietz et Marie-Hélène Aubert,

sont les chevilles ouvrières de ce dialogue. Une étape est franchie au mitan de la décennie avec l'organisation de commissions paritaires Verts-Parti socialiste, qui débouchent sur l'élaboration du protocole d'accord entre le Parti socialiste et les Verts pour les législatives de 1997.

Cette démarche est couronnée de succès pour les écologistes, puisque la stratégie de « gauche plurielle » permet l'élection de sept députés issus de leurs rangs, et l'entrée au gouvernement de Dominique Voynet, candidate verte à l'élection présidentielle deux ans plus tôt, avec le portefeuille de ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

Si l'alliance entre les Verts et le Parti socialiste peut aujourd'hui nous apparaître comme l'aboutissement logique d'un cheminement de plus de deux décennies, c'est, à n'en pas douter, une illusion rétrospective. Ce rapprochement, en effet, a longtemps été exclu par les militants et responsables écologistes, bien trop portés, selon les cas, sur la protection de la nature ou sur la constitution d'un « pôle alternatif » rouge et vert pour s'intéresser à la gauche modérée. En réalité, c'est l'âpreté du système électoral français, largement fondé sur le principe majoritaire, en particulier pour la désignation de l'Assemblée nationale, qui incite les écologistes à se rapprocher d'un grand parti, de surcroît assez proche de ses positions dans plusieurs domaines, à partir du début des années 1990. Mais l'on peut se demander si ce rapprochement, bientôt transformé en alliance électorale et en accord de gouvernement, ne repose pas en partie sur des malentendus réciproques, tant les logiciens intellectuels respectifs des deux familles politiques semblent éloignés. Dans le paysage politique français actuel, moins bipolarisé, et caractérisé notamment par un affaiblissement du Parti socialiste, il n'apparaît donc pas illogique que des militants Verts envisagent d'autres configurations d'alliances, d'abord au niveau local, comme cela semble être le cas à Paris.